

LE RESTAURANT SCOLAIRE SERA RECONSTRUIT

PAGE 4



5 NATURE

Le prix national APIcité au Coteau



6 VIE SCOLAIRE

Les Ludi'Temps font leur rentrée scolaire en janvier

7 MUNICIPALITÉ

Le Conseil municipal des jeunes, c'est parti !



10 ÉCONOMIE

Devernois joue la « Maille 100 % fabriquée au Coteau »

12 SPECTACLE

Mila ou le conte familial jeune public



Suivez-nous sur internet



DÉCEMBRE 2021

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :
communication@mairie-lecoteau.fr
mairie-lecoteau.fr

Directrice de publication :
Sandra Creuzet

Chef de rédaction et photos
(sauf avis contraire) : Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Valmy - Le Coteau

Distribution : Ville du Coteau

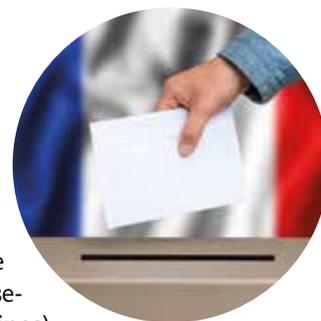
ISSN : 2729-1138 (en ligne)
ISSN : 2739-4662 (imprimé)



ÉLECTIONS 2022 •

LIEU DE VOTE UNIQUE

L'année prochaine, deux élections auront lieu en France : les présidentielles (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Pour la première fois, les cinq bureaux de vote (hôtel de ville, La Rose-raie, le Centre socio culturel, les Plaines et Les Étines) seront regroupés à la Halle Pierre de Coubertin. Plusieurs parkings seront mis à contribution, notamment celui de la mairie. En outre, un accès privilégié sera réservé aux personnes à mobilité réduite. Au mois de janvier, vous recevrez avec votre magazine *Les échos*, une lettre explicative.



CHIMÈNE BADI •

UNE SALLE ENCHANTÉE

La Ville et l'association Cost'Art présentaient le 5 novembre dernier Chimène Badi en concert.

Ce jour-là, 500 personnes avaient réservé leur place. Les commentaires des spectateurs à la sortie étaient unanimes pour qualifier la soirée de magnifique. Depuis l'ouverture de l'Espace des Marronniers en 2013, c'est l'un des plus gros succès que la salle ait connu.

AFFICHAGE •

ÉCRANS LED

La commune s'est équipée de panneaux d'information électronique. Les deux premiers sont installés avenue de la Libération et avenue Parmentier. Destinés à la communication municipale, ils sont ouverts aussi aux annonceurs privés et sous conditions, aux associations. La Ville rappelle que tout autre affichage ou signalétique, non autorisés sur du mobilier urbain (en dehors des panneaux dits d'opinion) est interdit et fait l'objet d'un enlèvement systématique et le cas échéant d'une verbalisation.



CONSEIL MUNICIPAL •

PROCHAINE SÉANCE

La dernière réunion cette année du Conseil municipal aura lieu le vendredi 17 décembre à 18h00, en mairie, salle Marc-Louis de Tardy. Comme c'est le cas depuis un an, la séance sera diffusée en images et en direct sur www.mairie-lecoteau.fr et sur la page Facebook Ville du Coteau. L'ordre du jour sera en ligne une semaine plus tôt.



AGENDA



AU COTEAU, NOËL, C'EST MAGIQUE

Illuminations, marché artisanal, mapping, soupe des chefs costellois, village provençal et spectacle théâtral pour enfant, pendant près d'un mois, Le Coteau s'anime au rythme des festivités des fêtes de fin d'année. De nombreuses animations ont été préparées.



MARCHÉ ARTISANAL du 10 au 24 décembre

Square Fernier

Du mercredi au dimanche de 10h à 19h

Le marché de Noël est de retour mais cette année il a lieu devant la gare.

Huit chalets vous proposeront des idées de cadeaux : couteaux d'art, samourais en grès, minéraux et bols tibétains, décorations murales, fleurs séchées... et petite restauration : vin chaud, chocolat, sandwiches à la raclette, gaufres, stand de fromages, confiseries...

Samedi 11 déc. - 15h : concert L'Or en Bulle

Mercredi 15 déc. - 14h : photos avec le père Noël

Mercredi 22 déc. - 17h30 : concert L'Or en Bulle

VILLAGE PROVENÇAL

**Mercredi 22, jeudi 23 (14h à 18h)
et vendredi 24 décembre (14h à 16h)**

Salle de l'Orangerie du Parc Bécot - Entrée libre
Pierre-Olivier David est Costellois. En cette fin d'année, il partage sa passion pour la crèche de Noël, dans la tradition provençale, celle qui raconte la vie d'un village et de ses habitants au XVIII^e siècle.



FÊTE DES LUMIÈRES Vendredi 10 décembre

Parc Bécot

MARCHE AUX FLAMBEAUX

Les enfants et les familles ont rendez-vous à 18h au square Fernier pour le départ à 18h30 de la marche aux flambeaux. Le cortège sera accompagné du père Noël et traversera la ville en direction du parc Bécot.

ANIMATIONS

À l'arrivée de la marche aux flambeaux, des compagnies locales proposeront, musiques, chorégraphies et chants de Noël.

SOUPE DES CHEFS COSTELLOIS

Des cavistes, traiteurs et restaurateurs costellois se sont donnés la main afin de proposer vin chaud et soupes. De savoureux potages vous seront servis et le bénéfice sera reversé à l'AFM-Téléthon.

MAPPING

À 20 heures, la ville offre un spectacle unique. Pendant 20 minutes, la musique et la technologie animeront la façade de l'hôtel de ville. Les fenêtres vont s'éclairer, danser. Les murs vont respirer et la mairie se transformer en palais comme dans un conte d'Andersen. Tout un monde imaginaire et féérique pour les esprits des enfants et des plus grands.



Mercredi 22 décembre LES FABULEUSES AVENTURES DE MILA

Espace des Marronniers

Séances : 14h30 et 18h30

Théâtre jeune public

Conte familial par

la compagnie du

Bistanclac

Billets en vente à la
médiathèque (6 à 8 €)

Lire en détail page 12.





UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE



D'ici 2026, de grands travaux sont inscrits dans le plan de mandat. C'est le cas notamment des Berges de Rhins et du Complexe sportif des Étines. La construction d'un nouveau restaurant scolaire est aussi au programme, et ce, dès 2022.

Le projet existe depuis plusieurs années, mais la nouvelle équipe municipale élue en 2020, a voulu se donner le temps de la réflexion, car plus d'1 M € est nécessaire. Avec la crise Covid, l'interdiction de brasser les effectifs entre établissements a fait naître un autre regard. Les élèves du Centre déjeunent désormais tout près de leur école, dans la salle de l'Orangerie. Ils ne sont donc plus obligés de prendre le bus. Par ailleurs, l'école du Centre, dans le cadre de sa rénovation annoncée après 2026, sera dotée de sa propre salle de restauration.

Pour ce qui est de l'actuel restaurant scolaire, boulevard Charles Gallet, il remonte aux années 1970. « C'est un bâtiment vétuste et plus du tout adapté. C'est pourquoi nous avons pris l'option de le déconstruire et de le reconstruire en

lieu et place », explique le premier adjoint, Jean-Luc Mardeuil. D'une surface de 375 m², le nouvel ensemble sera équipé d'un office de réchauffage, pour les repas préparés dans la cuisine centrale du Parc. Quant à la salle principale, elle pourra accueillir en configuration repas jusqu'à 190 personnes.

La capacité est légèrement supérieure à ce qu'elle est actuellement. Elle permettrait de faire face dans les années à venir à une augmentation du nombre d'enfants. Mais c'est surtout un équipement qui pourra s'ouvrir à d'autres utilisateurs (locations, fêtes, familles...). « On ne peut plus investir le denier public dans des bâtiments qui ne servent que 4 jours par semaine », justifie ainsi le maire Sandra Creuzet. Le projet a déjà fait l'objet d'une information en conseils d'école et



RESTAURANT. L'ancien bâtiment sera déconstruit

le permis de construire est affiché devant l'ancien restaurant depuis quelques jours. La durée des travaux est estimée à 8 mois. Pendant ce temps, les enfants de Charles-Gallet déjeunent dans la grande salle intérieure de l'école élémentaire.



LA VILLE REÇOIT LE PRIX APIcité® «1 ABEILLE»

RUCHER. Bernard Crouzier, apiculteur,
Sébastien Cropat (service Environnement),
Thierry Collet, adjoint

Pour la première fois depuis la création du label national APIcité® en 2016, une commune de la Loire est récompensée par l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Le Coteau voit ainsi sa démarche reconnue et reçoit sa première abeille sur les trois que compte le label.



En plus d'être une récompense, le label est une réelle incitation à la mise en place de pratiques favorables aux abeilles domestiques et aux pollinisateurs sauvages. Il doit soutenir un projet municipal environnemental cohérent et une bonne qualité de vie pour les habitants.

Le principe étant de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs, le jury a particulièrement apprécié :

- L'implantation d'un rucher communal à vocation pédagogique dans le cadre d'une convention avec un apiculteur local, en l'occurrence le Costellois Bernard Crouzier,
- La création d'un verger pédagogique et une volonté forte d'entretenir et de valoriser le patrimoine vert de la ville,
- La sensibilisation engagée envers les scolaires.

Pour l'avenir, la commune du Coteau est encouragée à engager un plan de lutte et de sensibilisation du public sur la problématique du frelon asiatique qui menace les populations d'abeilles.

Le prix attribué pour deux ans a été remis le 15 octobre à Paris à Thierry Collet, adjoint représentant le maire et à Sébastien Cropat, en charge du service Environnement.



DÉCLARATION DE RUCHES

Tout apiculteur, particulier ou professionnel est tenu de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La démarche peut se faire en ligne sur le site du ministère de l'Agriculture (<https://agriculture-portail.6tzen.fr>). Au Coteau en 2020, 162 ruches pour le compte de 8 apiculteurs ont été déclarées.

RUCHER. Mise en place l'été dernier

LES ÉCOLES PASSENT AUX LUDI'TEMPS



LAURENT DEPOUILLY : NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL

Depuis le mois d'octobre, Laurent Depouilly, 37 ans, a été nommé par le conseil d'administration de l'association Détente et Loisirs, à la direction du Centre socioculturel. Après avoir été professeur d'éducation physique spécialisé dans le Handicap et directeur adjoint d'un établissement médico-social (le foyer Adapei au Coteau), le nouveau responsable a découvert selon ses propres mots, une structure bouillonnante de projets, composée de professionnels engagés.

« Les Ludi'temps mis en place avec la mairie s'inscrivent dans l'idée du vivre ensemble et le projet associatif du centre social » souligne-t-il.



ENCADREMENT. Il sera assuré par des animateurs du Centre social

En signant cette convention avec le centre social, la Ville rejoint le rang des communes qui ont fait le choix de professionnaliser l'encadrement périscolaire. « Réinvestir ces temps à l'école est important, car tous les parents n'ont pas la chance de permettre à leurs enfants de découvrir des univers différents », explique le maire Sandra Creuzet.

Il y a quelques semaines le centre social a lancé une grande campagne pour recruter une vingtaine d'animateurs diplômés notamment du BAFa et du CAP Petite enfance. Un travail a aussi été engagé avec les directeurs d'école afin de bien appréhender les besoins. « Dans les maternelles, on s'attachera beaucoup à la motricité et chez les plus grands, on proposera par exemple du théâtre », illustre Séverine Berchoux, du Centre social.

L'adhésion aux Ludi'temps est libre. Pour les familles qui font le choix de cet accompagnement, le tarif varie de 2 € à 45 € l'année en fonction du quotient familial.

Par ailleurs, les inscriptions au restaurant scolaire et à la garderie se feront au 1^{er} janvier 2022, directement auprès du Centre social et non plus auprès de la mairie. Pour les inscriptions à l'année passées avant cette date, chaque famille doit donc déposer un nouveau dossier.

INFO +

Centre social
3 rue Auguste Gelin
42120 Le Coteau
Tél. 04 77 68 28 68
accueil@centresociallecoteau.fr

LES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL (CMJ) ONT PRIS LEURS FONCTIONS

Le 21 octobre dernier, le maire Sandra Creuzet a procédé à l'installation du premier Conseil municipal des jeunes (CMJ) de l'histoire du Coteau.



OFFICIELLE - La photo du Conseil municipal des jeunes installé le 21 octobre

La candidature au Conseil municipal des jeunes était ouverte à tous les élèves du collège Les Étines. Neuf Costellois se sont portés volontaires et ont reçu le 21 octobre leur écharpe des mains du maire.

Au cours d'une cérémonie officielle qui s'est tenue en présence des parents, Sandra Creuzet a expliqué : « Dans un Conseil municipal de jeunes, on ne prend pas de décisions comme chez les adultes, mais on fait des propositions et on porte des idées pour améliorer le bien-être des jeunes Costellois. »

Les membres du CMJ participeront désormais aux cérémonies officielles. Le 11 novembre dernier, ils étaient déjà présents à la commémoration de l'Armistice de 1918. Aujourd'hui,

MEMBRES DU CMJ :

Enzo Borriero ; Grasiela Cengeli ; Louise Deligne ; Léo Dubuis ; Romane Lacote ; Elsa Lamure ; Eva Levergne ; Maëlys Rodrigues-Carabina ; Nathan Thevenoux.

ils vont se réunir pour apporter leurs premières idées. Très vite, on devrait pouvoir suivre leur action sur les réseaux sociaux.



CÉRÉMONIE - Le CMJ participait à la séance de commémoration du 11 novembre

UN PARKING POUR LIBÉRER LE QUARTIER



TERRAIN - La parcelle de 3 200 m² est à proximité du collège Les Étines

Lors de la séance du jeudi 4 novembre, le Conseil municipal a voté l'acquisition du site du Pont de Rhin auprès de l'Epora (Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes).

La question est au centre des préoccupations de la commune depuis 1999, date de l'incendie de la teinturerie Danjoux, qui a laissé derrière un périmètre pollué en hydrocarbures et solvants. Le traitement a débuté en 2016 et doit aujourd'hui se poursuivre, mais plus sur la totalité de l'emprise. Les derniers rapports indiquent en effet que 25% de la surface de 3 200 m² ont été dépollués.

Aujourd'hui, le Conseil municipal a approuvé le rachat du terrain au prix de 199 741 € et les discussions engagées avec l'État sur ce dossier vont permettre d'avancer. Cette acquisition avait été anticipée par la commune et figurait au budget 2021, a expliqué Chantal Lemasson, adjointe déléguée aux finances.

La volonté municipale est maintenant de travailler sur la création d'un parking, pour désengorger le quartier : les abords du collège et l'entrée du futur complexe sportif des Étines.

Pour les lecteurs des *Échos du Coteau*, Frédéric Stalport propose pour les fêtes une recette simple, idéale comme entrée froide.



Frédéric Stalport

Pour ces fêtes de fin d'année, le restaurant Ma Chaumière tenu par Frédéric Stalport affichera complet.

Malgré la crise Covid, la clientèle est restée fidèle. « Certains n'ont pas raté leur réveillon rue St-Marc depuis 20 ans », confie le chef costellois. La Maison s'est adaptée aux nouvelles habitudes et la livraison de plateaux dans les entreprises a connu un fort développement. Pour cette clientèle professionnelle, Ma Chaumière vient d'ouvrir une salle de séminaire à l'arrière du restaurant (photo).

En 2022, cela fera deux décennies que Frédéric et Nathalie ont repris les rênes de l'établissement. Ils ont l'intention de partager cet événement l'été prochain avec leur clientèle.



Mille-feuille de saumon fumé crème au citron vert



INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

- 450 g de saumon fumé
- 200 g de mascarpone
- 1 pièce de citron
- Du persil, de l'aneth, de la ciboulette
- Du sel et du poivre

PRÉPARATION :

Dans un bol commencer par mélanger le mascarpone, le sel, le poivre, et les herbes hachées. Puis raper le citron, et presser le jus, avant de réserver au frais.

Dans un cadre ou une plaque carrée, placer un papier film qui facilitera le démoulage.

Diviser le mélange précédemment obtenu en trois. Tapisser le fond de saumon fumé et ajouter un tiers de mélange mascarpone réalisé en trois couches, en terminant par le saumon et mettre au frais pendant 24 heures.

Le lendemain, démouler avec précaution puis diviser en six. Servir avec une salade verte.





LES ÉCHOS

EMPLOI •

LA VILLE RECRUTE

En vue du prochain recensement de la population du Coteau qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022, la Ville recrute 19 agents recenseurs.

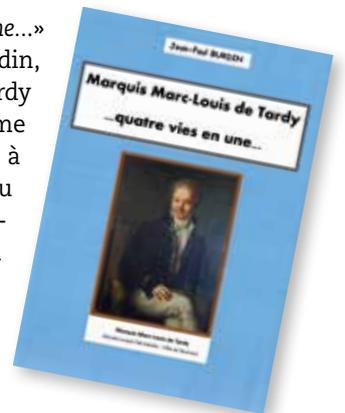
Vous pouvez adresser vos candidatures à rh@mairie-le-coteau.fr, mais aussi à Mairie du Coteau, Parc Bécot, 42120 Le Coteau et téléphoner au 04 77 67 05 11 - Descriptif du poste sur www.mairie-lecoteau.fr.



BIOGRAPHIE •

LE MARQUIS MARC-LOUIS DE TARDY

« Le marquis Marc-Louis de Tardy... quatre vies en une... » est le titre de la biographie que Jean-Paul Burdin, maire du Coteau de 2001 à 2014 publie. Marc-Louis de Tardy (1769-1857) fut tour à tour, militaire, homme politique, homme de lettres et gentleman farmer. Maire de Roanne de 1817 à 1830, ce grand propriétaire, considéré comme bienfaiteur du Coteau, fit don à la commune de nombreux terrains pour la construction de l'église St-Marc, de la Providence ou de la gare, près de laquelle d'ailleurs, une rue porte son nom. Le livre est en vente au Coteau, chez le marchand de presse *Althi* près de la gare.



NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes installés récemment au Coteau ? La Ville a le plaisir chaque année de recevoir ses nouveaux habitants afin de leur souhaiter la bienvenue et leur présenter tous ses services.

Si vous venez d'emménager en 2021 complétez le formulaire en ligne (www.mairie-le-coteau.fr) ou retourner celui qui se trouve ci dessous. La prochaine réception aura lieu courant 2022.

Nom et Prénom :

.....
.....

Nombre de personnes au foyer :

.....

Adresse :

.....
.....
.....

Courriel (obligatoire) :

.....

Téléphone :



COMMERCE •

OUVERTURE DE POM BANANA

La chaîne de magasins Pom Banana a été créée en 2018. Elle est spécialisée dans la vente de fruits et légumes, de viande, de fromage, de charcuterie et de produits traiteurs. Sa clientèle se compose de particuliers, mais aussi de professionnels grâce à des conditionnements adaptés. Présente essentiellement en Auvergne-Rhône-Alpes, elle vient d'ouvrir au Coteau son 8^e magasin. Le local de 300 m² se situe au 210 avenue de la Libération (près du magasin But). Patrick Chonier, son dirigeant, parle d'un démarrage très encourageant.

LYCÉE •

MARCHÉ DE NOËL

Le lycée professionnel Etienne-Legrand organise un marché de Noël le vendredi 10 décembre de 14h à 19h.

Il se déroulera dans l'ensemble de l'établissement et vous pourrez découvrir et acheter vos décorations de Noël, gâteaux, chocolats, et autres idées de cadeaux (porte-clés, petits meubles en bois et métal...).

Tous les objets sont fabriqués par les élèves des filières bois, métal et agent de restauration du lycée.



L'ATELIER ARTDÉCO, UN AVENIR BRODÉ DE FILS D'OR

Revenue au Coteau en 2019, l'entreprise L'Atelier Artdéco, installée dans la zone économique et spécialisée dans le marquage industriel et dans les techniques d'impression a su profiter de la crise.

La spécialité de la maison, c'est la broderie, la sérigraphie et le transfert sur des supports comme les vêtements de travail, le linge de maison et la décoration. Les dirigeants, Joseph et Alexandra Vaz cultivent ce savoir-faire depuis plus de 30 ans. Parmi leurs clients, ils affichent avec fierté des noms comme Troisgros, le Château de Champlong, Pralus, mais aussi l'Elysée qui lors de ce septennat leur a confié une nappe à broder pour les fêtes de Noël.

Pendant le premier confinement, les deux entrepreneurs n'ont pas baissé les bras. « Cette période nous a laissé du temps pour démarcher à distance », expliquent-ils. À l'arrivée, le couple est parvenu à décrocher de nouveaux donneurs d'ordres. Aujourd'hui, l'activité repart comme jamais



L'ATELIER ARTDÉCO. Viste de Sandra Creuzet chez Joseph et Alexandra Vaz

et les commandes des clients restés fidèles s'ajoutent à celles des nouveaux contrats. Conséquence, le site de la rue Pierre Maillot est devenu trop petit d'autant qu'il faut désormais s'adapter à la demande qui réclame stockage et logistique. Dans le sillage de la veille foncière engagée par Roannais Agglomération pour moderniser et développer la zone du Coteau, L'Atelier Artdéco s'est tourné vers la Ville pour l'aider dans sa recherche de nouveaux locaux et rapatrier dans la foulée son unité de Régny, soit au total une dizaine de personnes. Des discussions sont en cours.



DEVERNOIS. Séverine et Thierry Brun ont reçu le maire Sandra Creuzet

À l'occasion d'une visite des ateliers centenaires Devernois, boulevard des Étines, le maire a décidé de partager le savoir-faire d'une des plus belles entreprises de la ville.

Après avoir fermé ses foyers de perte, notamment en Espagne, l'activité pour Devernois repart à la hausse et les objectifs annoncés il y a quelques mois sont conformes aux prévisions. Séverine et Thierry Brun les dirigeants ne cachent pas leurs ambitions : celles de renforcer la part de la maille fabriquée au Coteau et de s'inscrire dans une démarche vertueuse en terme d'environnement.

DEVERNOIS, UNE MAILLE 100 % MADE IN LE COTEAU

Avec l'appui de Maya Campus (ex Createch) à Roanne, plusieurs personnes à la création et à la confection ont été recrutées. Le site du Coteau emploie actuellement 70 personnes et la marque revendique fièrement sur ses vêtements la signature « Maille 100 % française ».

Lors de la vente du magasin d'usine le mois dernier, où les clientes ont afflué de toute la région, Sandra Creuzet invitée en tant que maire à visiter les ateliers a accepté de porter plusieurs modèles de la collection afin de défendre et soutenir au quotidien le savoir-faire costellois.

ROULER EN •

MINI, MAIS MINI ÉLECTRIC



MINI ELECTRIC

4 places

184 ch

Batterie 32,6 kWh

Plusieurs niveaux de finition

À partir de 325 €/mois
sans apport

ALTITUDE 42. Sébastien
Rodary et Kévin Favier
conseillers commerciaux
présentent MINI Electric

Le Groupe ALTITUDE, figurait en 2020 dans le Top 10 des distributeurs BMW en France. En 2018, le rachat au Coteau du réparateur agréé Barberet SA a renforcé sa position régionale. Parmi les marques au catalogue, figure aussi MINI et son modèle Electric.

Avec le changement de propriétaire, il y a deux ans, l'esprit est resté familial. Deux collaborateurs pour la partie commerciale, une personne à l'accueil, une autre responsable des pièces détachées, un conseiller service et trois techniciens composent l'équipe roannaise. Dans la zone économique, boulevard Charles de Gaulle, vous trouverez des véhicules neufs, des véhicules de direction et d'occasion BMW, mais aussi MINI puisque la marque britannique appartient au constructeur allemand. À ce service, s'ajoute enfin la prise en charge des travaux de carrosserie.

Avec une offre comprenant deux marques premium il n'y a pas de clients BMW ou de clients MINI, il y

a des clients ALTITUDE, assure-t-on au sein du groupe. La gamme MINI se décline en 3 et 5 portes, Cabriolet, Clubman et Countryman, dont une version hybride. Mais depuis quelque temps, un modèle suscite une vraie passion, c'est MINI Electric. Avec toujours ce leitmotiv, le «go-kart feeling», ce mélange de sensations fortes et de plaisir de conduire décalé propre à MINI.

Aujourd'hui, l'autonomie jusqu'à 234 km (cycle WLTP) de MINI Electric permet de rouler au quotidien sans se poser de questions, car la moyenne du trajet journalier en France ne dépasse pas les 50 km. La solution de recharge MINI Charging permet de localiser la plupart des bornes de recharges publiques et de régler grâce à un

seul moyen de paiement. Avec la Wallbox, on peut aussi recharger sa MINI rapidement à domicile. Enfin, avec l'option «OpenSwap» vous pouvez rouler en MINI Electric la semaine et ponctuellement jusqu'à 20 jours par an en BMW Série 3 ou Série 5 (*). Le Groupe ALTITUDE est présent sur Vienne, Saint-Etienne, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Mâcon et Roanne-Le Coteau. Une expérience et une synergie au service des clients.

INFO +

BMW MINI ALTITUDE 42
ROANNE - 36 bd Charles de
Gaulle, 42120 Le Coteau
04 77 70 42 22
www.groupe-altitude.com

(*) Voir conditions auprès du service commercial ALTITUDE

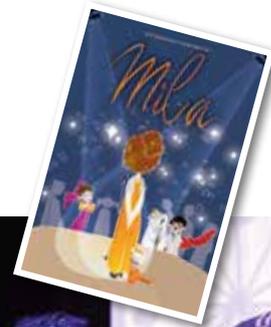
MILA RACONTÉE PAR SON PAPA

La Ville propose juste avant Noël le spectacle pour enfants Les Fabuleuses aventures de Mila, un moment mi-théâtre mi-comédie musicale joué par trois comédiens dont Thomas Giraud, un Costellois membre de la compagnie Lyonnaise du Bistanclac.

Thomas Giraud est un enfant du Coteau. Ses premières scènes, ses premières tournées au moment des vacances de Noël c'était à l'âge de 8 ans avec sa sœur et ses parents. Normal donc que quelques années plus tard, Thomas ait choisi la vie de saltimbanque et la formation de comédien dans une école de théâtre à Lyon, l'Acting studio. C'est dans ce cours qu'il rencontre ses camarades avec qui il monte en 2015 la Compagnie du Bistanclac.

Bistanclaque en jargon lyonnais c'est le bruit qui s'échappe des vieux métiers à tisser Jacquard. Une explication de texte pour dire que les copains de promo se revendiquent, artisans déjantés, convaincus du pouvoir du rire pour rassembler. « Dans les différents spectacles qui tournent en ce moment, on gère tout de A à Z : écriture, mise en scène et on joue dedans », déroule Thomas Giraud. Il interprète jusqu'au 11 décembre à Lyon, *Détenus à tout*

AUTEUR. Thomas Giraud



prix, une comédie dont il est l'auteur et où il raconte les aventures d'un duo volontaire pour aller en prison dans le but de s'y faire des amis.

Au Coteau, dans quelques jours, parents et enfants pourront découvrir Les Fabuleuses histoires de Mila, un conte imaginé par Thomas et sa moitié, psychologue de formation, dit-il. « C'est l'histoire d'une petite fille qui écoute son idole à la radio et qui va vouloir la rencontrer coûte que coûte pour comprendre comment elle fait pour chanter si bien. » Le comédien a aussi écrit les chansons. C'est un spectacle à voir en famille.

INFO +

Mercredi 22 décembre. Espace des Marronniers

Séances : 14h30 et 18h30

Jeune public à partir de 3 ans

Tarif (jusqu'à 13 ans) : 8 €. Tarif adulte : 6 €

Saison culturelle 2021- 2022



Concert *Mégaphone Tribute à Téléphone*
22 janvier 2022 - 20h30 - À partir de 12 €



Théâtre *Le Porteur d'histoire* (Molières 2014)
10 février 2022 - 19h30 - À partir de 17 €

RÉSERVATIONS

fnaspectacles.com
Super U Perreux
et à l'Espace des Marronniers
le 1er et 3e samedi du mois
www.mairie-lecoteau.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nassilati Attoumani, née à Roanne le 28 octobre
Camille Bretet, né à Roanne le 9 octobre
Thelma Emorine, né à Roanne, le 5 octobre
Elea Smajli, né à Roanne le 5 octobre



DÉCÈS

Marie Louise Brun/Bufin, 92 ans, le 4 octobre
Marthe Brunel vve Dimier, 95 ans, le 27 octobre
Alain Coudour, 67 ans, le 14 octobre
Liliane Décombat, 83 ans, le 20 octobre
Henriette Digonnet vve Herpin, 95 ans, le 4 novembre
René Labrosse, 89 ans, le 28 octobre
Gérard Longère, 89 ans, le 3 novembre
Odette Lopes/Millet, 94 ans, le 17 octobre
Ana Murcia Navarro, 85 ans, le 30 octobre
Christian Poude, 54 ans, le 25 octobre
Rolande Prost/Butaud, 93 ans, le 13 octobre
Marie-Pierre Rouchouze/Zanetti, 70 ans, le 6 octobre
Jean Louis Samour, 92 ans, le 17 octobre
Juliette Schartier vve Poude, 88 ans, le 24 octobre
Jean Paul Tissier, 76 ans, le 29 octobre

ILS SE SONT DIT OUI

Jeremy Maurice, ingénieur et **Caroline Jounin**, infirmière, le 14 août



EHPAD

EN DIRECT SUR LE CANAL 60

Ne cherchez pas chez vous le canal 60, il est uniquement disponible à l'intérieur de l'Ehpad du Parc. Le projet porté depuis quelques semaines par la nouvelle animatrice Céline Perrin a déjà conquis les résidents. Chaque jour, la chaîne propose des informations sur la vie de l'établissement avec parmi les programmes phares, des reportages permettant aux participants de se revoir en images.



CHAUD FROID

DESBENOIT
une signature de confiance



DEVIS - DEPANNAGE - MAINTENANCE

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

ENERGIES RENOUVELABLES

PLOMBERIE SANITAIRE

VENTILATION

LE COTEAU - 04 77 67 14 44 - www.desbenoit-cl.com

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



Développer les animations durant le temps périscolaire : l'engagement figurait dans le programme plébiscité à 57 % par les Costellois en 2020. Aujourd'hui, cette volonté politique se traduit par un partenariat avec le Centre socioculturel.

L'objectif derrière cet accord est d'améliorer la gestion des temps de cantine et de garderie en proposant des animations de qualité à tous les enfants des écoles publiques du Coteau, avec un encadrement assuré par des animateurs professionnels. C'est aussi une réponse aux contraintes horaires des familles.

L'idée plus générale, est d'investir les temps d'école différemment. Souvenez-vous à la rentrée de septembre, notre équipe mettait en place le projet Musique à l'école, avec le Conservatoire de Roannais Agglomération. Tout le contraire de la mandature précédente qui avait fait le choix de tout arrêter. Nous rejoignons ainsi les communes voisines qui ont souhaité apporter une diversité culturelle, artistique et sportive à l'intérieur de l'école.

Beaucoup d'enfants n'ont pas cette chance. Non pas parce que leurs parents ne veulent pas ou ne peuvent pas, mais parce qu'ils n'ont souvent pas le temps de les initier à autre chose. En tant que maire de la ville, j'ai l'opportunité de faire ce choix, je le fais, dans l'intérêt des enfants.

Sandra CREUZET

lecoteaueenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



Texte non parvenu

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



Un « Conseil municipal des enfants » OUI, mais :

Mme le Maire a récemment installé le « Conseil municipal des enfants du Coteau ».

Comme le pratiquait la majorité précédente lors de la mise en route de nombreuses décisions, nous n'avons pas été associés à cette mise en place.

Et pourtant, ce point figurait déjà à notre programme de 2014 et 2020, et nous avons voté positivement cette motion en Conseil municipal. Nous avons cependant quelques regrets :

- Le Conseil des enfants devrait être composé uniquement de jeunes résidant au Coteau. (Comme cela est le cas pour nous les élus). Malheureusement, cela n'a pas été exigé, car la majorité de ces jeunes conseillers sont issus de communes extérieures à notre ville. Cela est aberrant sachant qu'ils seront appelés à débattre sur des sujets qui concernent la vie de notre cité.

- Avoir seulement réservé les places aux collégiens, et omis de faire participer les écoles primaires du Coteau comme cela se pratique dans les autres municipalités.

- La « parité filles-garçons » est oubliée, un fort déséquilibre a été instauré. C'est une grosse faute commise par des élu(e)s très attaché(e)s au respect de ce critère. Nous, adultes et éducateurs, devons veiller à apprendre à nos enfants, et ceci dès le plus jeune âge à respecter cette règle démocratique.

- Dans le cadre de l'apprentissage de leur futur, on aurait dû leur confier la gestion d'un petit budget.

Ces demandes avaient été faites en son temps, et rejetées par Mme Le Maire.

F.RAFFIN - B.GABERT

BUCHET Voyages

Prenez le large ...



**FAITES PLAISIR A VOS
PROCHES...**

PENSEZ AUX BONS CADEAUX !

*Spectacles – Marchés de Noël – Réveillons –
Carnavals – Escapades ...*



26 avenue de la Libération
42120 LE COTEAU
04.77.44.56.56



ART'OPTIC
LE COTEAU

**OPTICIENS
DIPLOMES**

EXAMEN DE VUE
LENTILLES DE CONTACT
BASSE VISION

66 AV DE LA LIBÉRATION
42120 LE COTEAU



**SPÉCIALISTES
DE LA PRESBYTIE
DE LA MYOPIE ÉVOLUTIVE DE
L'ENFANT
VENTE A DOMICILE**

VALERIE ARTAUD
04 77 71 45 69
www.art-optic.fr

Loire
LE DÉPARTEMENT

PROGRAMME 2020 DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LED

En 2014, le Conseil municipal a renouvelé son adhésion au SIEL (Syndicat intercommunal d'Énergies du Département de la Loire) pour la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Chaque année, le remplacement des lanternes et projecteurs actuels par un dispositif à LED permet de réduire les puissances et la consommation énergétique.

Le programme des travaux d'éclairage public voté en 2020 a concerné les rues suivantes :

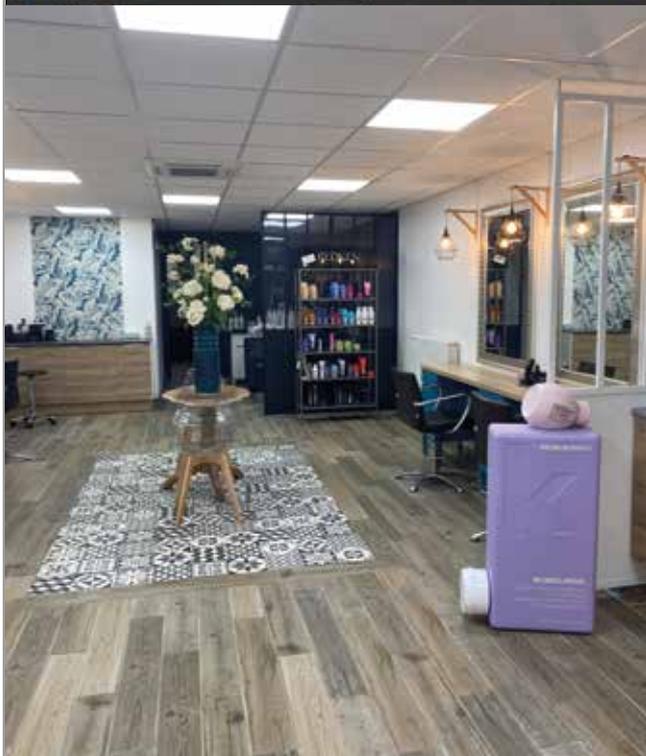
- Boulevard des Belges
- Rue Brossard
- Rue des Capucines
- Rue de la Glacière
- Rue Jean Jaurès
- Rue des Lavandes
- Rue Abbé Prajoux
- Rue des Saules
- Quai Pierre Semard

En bref

Planning des travaux : septembre à décembre 2021
Coût des travaux : 125 712 €
Département de la Loire : 41 904 €
SIEL : 2 095 €



ATHENON COIFFURE



68 av. de la Libération - LE COTEAU
04 77 68 31 93

COMMUNIQUEZ DANS LES ÉCHOS DU COTEAU



PREMIER MENSUEL
d'information costellois

DISTRIBUTION
dans toutes
les boîtes
aux lettres
du Coteau

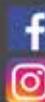
**INSERTION
PUBLICITAIRE**
à partir de 65 €



Rabourdin Opticiens



55 avenue de la Libération
42120 LE COTEAU
04 77 67 38 47



*La compétence
au service de
votre vue !*

www.opticiensrabourdin.fr

laforêt

UNE VENTE = UN ARBRE PLANTÉ

Agence laforêt - Sol Dourdin

1, avenue Gambetta - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 23 09 09